L2 Cursus préparatoire au métier de l'ingénieur

2026-2027

En cas de soucis

Contacter sans attendre:

- si vous êtes en PeiP :
 fabienne.oudin-dardun@univ-lyon1.fr
 04 72 43 27 19
 Bâtiment Polytech
- si vous êtes en CUPGE
 dejou@math.univ-lyon1.fr
 04 72 43 11 86
 Bâtiment Braconnier bureau 207 (2ème étage, à droite)

Outils indispensables

- emploi du temps :http://edt.univ-lyon1.fr
- Accès aux notes : https://tomuss.univ-lyon1.fr
- Site étudiant de Lyon 1 : https://etu.univ-lyon1.fr/
- Page du parcours de la prépa : http://licence-math.univ-lyon1.fr/doku.php?id=enseignements:prepa

Ce que l'on attend de vous :

- Assiduité à tous les cours et TD
- Comportement irréprochable en classe
- Travail personnel régulier

Devoirs

Les lundis suivants de 17h30 à 19h (19h30 pour les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps)

DS spécifiques CUPGE	**DS communs**
DS1 le 21/09	DS1 le 28/09
DS2 le 19/10	DS2 le 02/11
DS3 le 16/11	DS3 le 23/11
DS4 le 07/12	DS4 le 14/12

Fraude : ce que vous risquez

LES SANCTIONS ENCOURUES (article 40 du décret 92-657 du 13 juillet 1992) Les sanctions qui peuvent être prononcées par la section disciplinaire sont :

- 1. l'avertissement ;
- 2. le blâme ;
- 3. l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4. l'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5. l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6. l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction citée ci-dessus et prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continue ou d'un examen entraîne, pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer, pour l'intéressé, la nullité de la session d'examen.

Quelques rappels sur ce qui est considéré comme fraude

- avoir une antisèche,
- jeter un œil sur la copie de son voisin/sa voisine,
- avoir un téléphone portable sur soi,
- se servir d'un téléphone ou d'une montre connectée pour aller sur internet pendant l'épreuve,
- utilisation de n'importe quel type d'IA lors d'une épreuve,

etc...

Toute fraude constatée fera l'objet d'un dossier auprès de la section disciplinaire de l'université.

Quelques conseils pour les devoirs

- connaître parfaitement son cours,
- refaire (et non relire) les exercices des TD,
- faire correctement un ancien devoir/examen,
- ne pas passer tout son temps sur son brouillon.

Colles

Les colles débuteront le mercredi 16/09. Le colloscope sera sur la page du parcours.

Fonctionnement en maths:

- Une question de cours (énoncé seul ou avec démonstration signalée en CM comme à connaître),
- suivie de deux exercices sur des thèmes différents (en général l'ordre de difficulté est croissant).

Colles

Programme : pour une colle la semaine n, l'avancement est déterminé par tout ce qui a pu être traité jusqu'au vendredi de la semaine $n-1$ compris. Le programme est alors constitué :

- pour la question de cours : du chapitre d'analyse (resp. algèbre), actuellement traité en CM ainsi que de la totalité du chapitre (respectif) précédent,
- pour les exercices : des notions traitées en TD sur les fiches de TD d'analyse et d'algèbre actuelles (= dernière fiche travaillée dans le TD) ainsi que de la totalité des notions de la fiche de TD précédente respective.

Toute notion ou théorème de cours traité auparavant (conformément à l'avancement en ligne) est considéré comme acquis et à savoir utiliser si nécessaire lors de la résolution des exercices.

Quelques conseils pour les colles

- Connaître parfaitement son cours : le cours est testé tout au long de la colle
 - Cours non su $\Rightarrow$ Note < 10.
 - Cours bien appris $\Rightarrow$ Note ≥ 10.
- Ne pas oublier qu'il s'agit d'un oral !
- Essayer de mettre en valeurs ses connaissances :
 - Citer le cours en rapport avec la question,
 - Expliquer les méthodes vues en cours/TD pour répondre au problème.

Modalités de contrôle des connaissances en maths

Une partie commune aux UE d'analyse et d'algèbre : 4 devoirs écrits de 90 minutes + 5 colles d'1 heure

Une partie spécifique à chacune des UE : une épreuve de seconde chance (E2C) écrite de 90 minutes spécifique à l'analyse + une E2C écrite de 90 minutes spécifique à l'algèbre (organisées dans les semaines officielles d'examens du calendrier de la licence)

Calcul de la note d'UE : l'UE est en contrôle continu intégral, la note d'UE est obtenue selon le calcul suivant :

$$
\begin{aligned}
& 40\% \text{ note moyenne des colles} \\
+ \quad & 15\% \text{ DS1} \\
+ \quad & 15\% \text{ DS2} \\
+ \quad & 15\% \text{ DS3} \\
+ \quad & 15\% \text{ DS4}
\end{aligned}
$$

Modalités de contrôle des connaissances en maths

Seconde chance : la note d'E2C remplace les deux plus mauvaises des notes de devoirs écrits (DS) (elle intervient dont potentiellement à 30% dans la note finale)

Moyenne des colles : principe de colle BONUS, la moyenne est effectuée sur les 4 meilleures notes de colles.

Absence : la présence à toutes les évaluations du CCI est obligatoire. Dans le cas d'**une** absence justifiée à un devoir écrit, la note de l'E2C remplace la note du devoir concerné (une absence à l'E2C entraîne dans ce cas la défaillance à l'UE) . Attention, sauf cas exceptionnel, une absence à plus d'un devoir écrit entraîne la défaillance à l'UE et donc à l'année.

Justification des absences

En cas d'absence en cours ou en TD, l'étudiant prévient dans la mesure du possible l'enseignant concerné par mail ou en personne en lui expliquant les raisons de celle-ci.

En cas d'absence aux épreuves et examens, l'étudiant fournit au responsable de l'UE **ET à la scolarité** les justificatifs d'absence dans les plus brefs délais et au maximum dans un délai de 5 jours ouvrés.

Scolarité des cursus prépa : scolarite.mathematiques@univ-lyon1.fr

Modalités de validation d'année

Validation directe :

- valider chacune des UE scientifiques avec une moyenne à l'UE ≥ 10

ET

- valider chacune des UE de transversales (attention : en validant toutes les ECUE les composant)

ou

Validation par compensation :

- avoir une moyenne générale sur les 8 matières scientifiques ≥ 10

ET

- valider chacune des UE de transversales.

Bonne rentrée à toutes et à tous !